Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260924-2026_05_02-DE

COMMUNE DE RIANTEC

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 24 septembre, à dix-huit heures, le conseil municipal de RIANTEC, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de RIANTEC, sous la présidence de. M. Gaëtan MALARDÉ, maire.

- Nombre de conseillers en exercice : 29
- Date de la convocation du conseil municipal : 18 septembre 2026
- Présents : M. Gaëtan MALARDÉ, Mme Nastasia DUFOUR, M. Philippe LE CORRE, Mme Morgane CANTE, M. Fabien TOUREAUX, Mme Muriel ROBLIN, M. Michel COUTURIER , Mme Myriam GUY THOMAS, M. Gwen KERMABON, Mme Marie-José ATMETTLER, M. Denis CORBEL, Mme Hélène MONTOUT (arrivée à 18h06 – Q01), M. Jean-Marc KERBELLEC (arrivé à 18h04 – Q01), Mme Françoise JAFFRÉ, M. BLOUIN Antoine, M. André TELO-GUILLAS, Mme Tiphaine LE GAL (arrivée à 18h07 – Q02 à Q21), M. Guillaume LE NEILLON, Mme Nathalie CLAUSTRE, M. Yann BASIA, M. Jean-Michel LERY, Mme Fabienne LE ROCH, Mme Sylviane GUÉMENÉ, M. GUILLO Olivier, Mme Catherine GUILLEVIC, M. Pierre GRARE (18 h26 - Q013 à Q021), Mme Françoise POUPON.

- Absents ayant donné pouvoir : Mme Lili SEBESI à M. Gaëtan MALARDÉ, Mme Lydia DRÉANO à Mme Muriel ROBLIN.

- Absent : Mme Tiphaine LE GAL (arrivée à 18h07 – Q01 à Q01), M. Pierre GRARE (Q001 à Q012 - arrivé en séance à 18h26).

## VIE MUNICIPALE

## Question n° 2 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

**EXPOSÉ de Gaëtan MALARDÉ, maire**

Dans le cadre d'un recrutement aux services techniques et des propositions d'avancements de grade, les créations et les suppressions de postes suivantes du tableau des effectifs sont proposées :

| Création | |
|---|---|
| Grade | Nombre |
| Technicien | 1 |
| Rédacteur principal de 1ère classe | 1 |

| Suppression | |
|---|---|
| Grade | Nombre |
| Adjoint administratif principal de 2ème classe | 1 |
| Rédacteur principal de 2ème classe | 1 |

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260924-2026_05_02-DE

COMMUNE DE RIANTEC

**DÉLIBÉRÉ**

— VU la délibération modifiant le tableau des emplois permanents de la collectivité en date du 11 décembre 2026 ;

— VU l'avis du comité social territorial en date du 17 septembre 2026 ;

— VU l'avis de la commission vie municipale en date du 10 septembre 2026 ;

Le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ :

— D'APPROUVER les modifications proposées au tableau des emplois de la collectivité telles que présentées ci-dessus ;

— DE DIRE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux grades ainsi crées sont inscrits au budget.

Pièces jointes au projet :
– Néant.
Documents complémentaires consultables en mairie :
– Néant.

Fait à Riantec, le 25 septembre 2026

Le maire,

Gaëtan MALARDÉ

MAIRIE DE RIANTEC 56 Morbihan

La secrétaire de séance,

Muriel ROBLIN